

Couvreur | Couvreuse

Hello toit !



Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?

Tu cherches à te former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

La toiture protège nos constructions, elle habille aussi nos bâtiments.

Sous la responsabilité d'un patron, tu effectues les diverses opérations liées à la pose, l'entretien, la réparation de toitures (et de charpentes simples).

Sur base de plans, de croquis et d'instructions :

- tu réalises le complexe-toiture (isolation, sous-toiture, pose des lattes, étanchéité)
- tu construis les différents types de couvertures – en tuiles, ardoises, métal... - et bardages avec raccords et accessoires
- tu installes les systèmes d'égouttage et d'évacuation d'eau de pluie et autres équipements de toiture (systèmes de ventilation, panneaux solaires, antennes, paratonnerres...)
- tu exécutes aussi tous travaux d'étanchéité des éléments du toit (fenêtres de toit, lucarnes, cheminées...) et de finition utiles

Tu participes à l'organisation et tu respectes rigoureusement les consignes et règles de sécurité en vigueur sur chantier.

Tu apportes aussi expertise et conseils en tenant compte des exigences techniques et des goûts des clients.

Tu travailles dans une entreprise de bâtiment active sur des chantiers de construction ou de rénovation (chantiers en plein air).

En isolant les toits, le couvreur contribue à la construction (ou rénovation) durable. Un métier qui a du sens et joue un rôle important pour l'écologie !

Journée type

Tu prépares d'abord le chantier et tu grimpes sur les toits afin d'y effectuer les divers travaux de couverture.

Tu commences par les travaux de démolition s'ils sont nécessaires dans le cadre d'une rénovation. Ensuite, avec soin et précision, tu travailles à la structure, tu poses les revêtements, tu réalises les travaux d'isolation thermique et d'évacuation des eaux, tu t'appliques aux travaux de finition.

Métier du bâtiment qui s'est diversifié avec, notamment, l'évolution des systèmes d'étanchéité, d'isolation et d'énergies renouvelables ou le développement des toits végétalisés, tu te tiens au courant des nouvelles tendances et techniques.

Débouchés

Au bout de trois ans de formation, tu peux choisir de :

- travailler dans une entreprise de couverture, de construction ou de rénovation
- continuer ta formation pour ouvrir ta propre entreprise

Qualités

Quelles qualités dois-tu posséder pour être couvreur ?

- Etre polyvalent, rigoureux et précis
- Avoir une bonne condition physique et ne pas avoir le vertige (travail en plein air et en hauteur, manipulation de charges, travail dans des positions inhabituelles, agilité)
- Respecter strictement les règles et consignes de sécurité

Quelles qualités développeras-tu pendant ta formation ?

Tu vas développer tes compétences techniques, ta capacité d'organisation et ton sens des responsabilités.

Détails sur la formation:

Horaire:

L'horaire vous sera communiqué par le pôle Construction.

Programme:

Cours professionnels (458h)

1ère apprentissage (184h)

- Formation à la sécurité de base en construction (FDB 12h)

La Formation à la sécurité de base est obligatoire pour une majorité des travailleurs du secteur de la construction, dont les apprenants en formation. Une attestation de suivi est délivrée par l'efp à chaque apprenant ayant suivi l'entièreté du module de formation (12 heures). L'apprenant qui n'a pas reçu cette formation obligatoire (apprenant absent à la formation organisée par l'efp ou apprenant pas encore inscrit aux cours au moment de l'engagement en entreprise) doit être inscrit par son employeur auprès d'un organisme de formation à la sécurité de base au plus tard dans le mois qui suit sa date d'engagement.

- Organisation du chantier – Travaux en hauteur (12h)
- Analyse, préparation, communication (40h)
- Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
- Le plein toit et bardage en éléments à emboîtement et à recouvrement (32h)
- Le plein toit et bardage en éléments plats et ondulés (48h)
- Soudo-brasage (16h)
- Les gouttières (12h)

2ème apprentissage (160h)

- Réalisation d'un plein toit en tuiles avec sous-toiture et raccords de pénétration (8h)
- Participation à l'organisation de l'entreprise et du chantier de couverture (12h)
- Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs - complexe toiture (20h)
- Ouvrages de raccords et équipements pour toitures non métalliques-tuiles (32h)
- Ouvrages de raccords et équipements pour toitures non métalliques- ardoises (36h)
- Couverture et bardage en plan carré métallique – joints debout et tasseaux (32h)
- Les gouttières (20h)

3ème apprentissage (114h)

- Réalisation d'un plein toit en ardoises avec raccords de pénétration (12h)
- Toitures et Charpentes : Diagnostic et adaptation (24h)
- Ouvrages de raccords et équipements pour toitures non métalliques- ardoises (22h)
- Raccords et équipements de couvertures métalliques (32h)
- Les chenaux (24h)

Cours généraux (3 ans) - 436 heures

Commerce, communication, droit, mathématiques.

Organisation

Avec l'alternance vous aurez une formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant un contrat d'alternance avec une entreprise (3 ou 4 jours/semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (1 ou 2 jours/semaine).

Pratique en entreprise

Pratique en entreprise via un contrat d'alternance : vous devez trouver un patron formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance. Le référent stage est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise et s'assure du respect de la réglementation. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement de l'apprenti(e) au sein de l'entreprise qui l'a accueilli(e).

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage

Prix: 70 € par an

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :

- soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
- soit avoir 16 ans au 31/12 de l'année en cours
- maximum 23 ans